3) Pour les M.R., dans le cadre d'une telle tendance, les axes de l'intervention doivent sans cesse être réaffirmés : une tendance révolutionnaire qui intervient contre l'intégration des syndicats, pour la démocratie ouvrière, contre la bureaucratie dont elle dispute l'influence sur les syndiqués, sur des revendications transitoires en proposant les méthodes de luttes et formes d'organisation qui leur correspondent.

4) Dans l'enseignement, cette tendance ne peut affirmer son caractère révolutionnaire qu'en se définissant comme le répondant d'une tendance intersyndicale dans les syndicats ouvriers dont l'un des axes fondamentaux doit être l'unité syndicale. Le refus par les directions bureaucratiques d'assumer les tâches syndicales élémentaires (ex. défense du personnel) conséquence de leur impasse politique, l'audience et l'implantation des révolutionnaires permettent et demandent une intervention à partir des sections syndicales locales et d'établissement et sa généralisation (1). Ainsi ils feront la preuve de leur capacité à mener les luttes et valideront pratiquement l'orientation générale qu'ils proposeront au syndicat.

(1) Chaque action de ce type posera donc le problème de la discipline syndicale et de la dynamique anti-syndicale possible, donc de l'analyse politique qui va déterminer les choix tactiques des révolutionnaires (à quel moment, sur quelles bases...) et de l'intervention même des militants de la Ligue Communiste, la plus sûre garantie contre toute déviation.

RESOLUTION INTERNE

Organiser le secteur enseignant
Systématiser son articulation avec les autres secteurs de l'organisation.

L'absence de structuration du secteur a longtemps paralysé l'essor du travail enseignant, alors que le débat politique était relativement avancé et les perspectives d'intervention largement ouvertes. Ce retard organisationnel partiellement comblé aujourd'hui doit disparaître à court terme si nous voulons nous donner les moyens d'appliquer notre ligne.

L'intervention enseignante des militants de la Ligue doit désormais se déployer à plusieurs niveaux simultanément :

a) au niveau le plus élémentaire : intervention dans le milieu directement pour sa syndicalisation sur des bases révolutionnaires.

b) au niveau des sections et des instances syndicales de la FEN et de ses syndicats.

c) au niveau de la tendance syndicale Ecole Emancipée

d) enfin au niveau directement politique par la diffusion de la propagande communiste de la Ligue Communiste en direction de la frange radicalisée du milieu enseignant.

Au dernier niveau une revue trimestrielle serait un instrument indispensable qui permettrait en outre d'interesser d'autres couches intellectuelles et de donner à l'ensemble du secteur éducation nationale (enseignants, étudiants, lycéens) des possibilités d'expression commune.

Cette intervention multiple et différenciée suppose qu'on sache résoudre et contrôler les problèmes d'investissement d'encadrement, de structuration du secteur, ainsi que ses rapports avec les autres secteurs de l'organisation.

1) L'investissement de forces : ce n'est plus un problème numérique dans le secteur enseignant. Rappelons ici les décisions du premier congrès dans ce domaine : tout militant de la Ligue Communiste, travailleur de l'Education Nationale doit se syndiquer à la FEN, ou à la FEN—CGT, adhérer à la tendance Ecole Emancipée. Ajoutons que toute adhésion individuelle à un autre syndicat doit être soumise aux instances de direction du secteur.

Des progrès restent à faire dans la syndicalisation des camarades ; mais le handicap central n'est pas là. Il réside dans le fait qu'un trop grand nombre d'enseignants de la Ligue, à juste titre investis dans d'autres secteurs, n'assurent pas l'intervention élémentaire dans leur milieu.

Ne pas progresser dans ce domaine, c'est renoncer à avoir une audience de masse dans la FEN.

2) L'encadrement du secteur

Par rapport au stade de développement du secteur (responsabilités syndicales au plus haut niveau l'encadrement du secteur reste insuffisant.

3) Mais les échéances principales concernent la structuration du secteur

a) le premier type de structure à mettre en place doit nous permettre d' assurer une intervention syndicale et un développement de l'E.E. de façon concertée, cohérente et contrôlée. Il s'agit de la fraction syndicale. Il faut organiser à l'échelle nationale et à l'échelle locale l'ensemble des militants de la Ligue travaillant dans l'Education Nationale à travers des réunions régulières où la ligne est élaborée et discutée, où l'intervention des camarades est contrôlée.

Au niveau local des progrès réels ont été réalisés. Au niveau national, la C.E.N. et son secrétariat ont tant bien que mal assuré leur rôle de direction. Reste que la structuration nationale du secteur laisse encore beaucoup à désirer :

— absence de bulletin intérieur enseignant
— absence de structuration par syndicat
— de grosses lacunes en ce qui concerne le travail en direction des Ecoles Normales et des instituteurs.

Les remèdes en ce domaine sont relativement clairs : c'est le renforcement et le rodage des structures déjà en place, c'est l'éducation politique des militants inexpérimentés travaillant dans l'Education Nationale, c'est la prise en charge ou du moins le contrôle du secteur par les directions politiques de l'organisation.

b) A un autre niveau, l'intervention enseignante ne se réduisant pas au travail syndical, implique qu'on se dote de cellules d'intervention politique dans l'Education Nationale.

La nature et la fonction de ces cellules ne dépendent pas seulement des exigences du travail enseignant mais aussi de celles du travail lycéen et étudiant. Dans le secondaire et le supérieur existent des cellules d'établissements (enseignants, enseignés et personnel non-enseignant). Au stade où nous en sommes, notre développement quantitatif mais surtout l'éclatement total de notre intervention par secteur — étudiant, enseignant, lycéen — voire une certaine hétérogénéité dans les différentes orientations, empêchent de systématiser la mise en place de telles cellules. Par ailleurs la spécificité du milieu enseignant suivant les différents ordres d'enseignement, les nécessités de construction de la fraction, ont conduit à créer des cellules strictement enseignantes. Les choix à faire restent pour beaucoup déterminés par les conditions locales d'implantation et de développement de l'organisation.

Le principe d'un responsable enseignant au moins au niveau de toutes les directions politiques de l'organisation doit être appliqué.